

LE CERCLE  
DU MATIN DIMANCHE

**PASCAL BROULIS**  
Conseiller d'Etat vaudois

## L'inacceptable délocalisation de l'impôt sur les successions

Plus j'examine la convention en matière d'imposition des successions que le Conseil fédéral a signée avec la France et moins je comprends comment les négociateurs suisses ont pu parapher ce document. Il délocalise en effet en France des pans entiers de souveraineté fiscale, en l'occurrence de la souveraineté des cantons qui sont compétents pour imposer les successions.

J'aimerais rappeler comment est né l'impôt sur les successions. Au début du XIXe siècle, alors que l'espérance de vie des femmes était bien inférieure à celle des hommes, les remariages étaient fréquents et les enfants de la première épouse se voyaient souvent reniés, avec le risque de tomber dans la pauvreté, puis à l'assistance publique. Une protection étatique a été réclamée et des lois sur les héritages ont été édictées. L'impôt sur les successions est la contrepartie de cette protection que seul l'Etat de résidence du défunt peut assurer, car

c'est lui qui a le contrôle de la succession. C'est pour cela que c'est cet Etat qui prélève l'impôt, ce que recommande d'ailleurs l'OCDE qui en fait le principe général de ses conventions.

Il est donc intellectuellement faux de prévoir, comme le fait la convention avec la France, une imposition au domicile de l'héritier. D'autant que les conséquences d'un tel transfert de compétences s'annoncent exorbitantes. Pour peu qu'il soit établi dans l'Hexagone depuis plus de huit ans, l'héritier suisse d'un parent suisse ayant toujours vécu et travaillé en Suisse et y ayant constitué son bas de laine se verrait taxé (jusqu'à 45%) par la France. Et cela concernerait également les immeubles, en rupture avec la règle usuelle qui veut que ceux-ci soient imposés à leur lieu de situation. Une règle elle aussi parfaitement fondée car la valeur d'un bâtiment est influencée par les décisions de l'Etat qui l'abrite (infrastructures d'accès ou de protection, lois sur l'aménagement du territoire, etc.)

Pour résumer, la France aurait un droit de regard – et de perception – sur des patrimoines n'ayant absolument rien à voir avec elle. Et il faut s'attendre à ce que ce droit soit fréquemment exercé: à l'heure actuelle, quelque 180 000 Suisses sont installés en France.

Pour résumer,  
la France aurait  
un droit de regard –  
et de perception –  
sur des patrimoines  
n'ayant absolument  
rien à voir avec elle

Le fisc français aurait encore le droit d'évaluer si un déménagement en Suisse, quelques années avant un décès, est motivé par le désir de lui échapper. S'il estime que oui, le contribuable considéré resterait entièrement de son ressort. C'est une insécurité supplémentaire et un autre affaiblissement de la souveraineté fiscale cantonale.

Cette convention choque. Le Conseil national l'a déjà manifesté en adoptant une motion enjoignant au Conseil fédéral de n'accepter en aucun cas que des immeubles sis en Suisse puissent être taxés par un autre Etat.

Je pense, pour ma part, que le Parlement, qui doit encore se prononcer, ne peut ratifier un tel texte. Il ne manquerait pas d'être ensuite pris pour modèle par d'autres pays. Il donnerait un signal: la Suisse cède sans contrepartie. Mieux vaut s'accommoder d'une absence de convention.

Je reste enfin persuadé qu'un tel dossier doit être inscrit dans une approche beaucoup plus générale. Notre relation avec la France est multiple, les liens économiques sont denses, près de 140 000 frontaliers français viennent travailler dans notre pays. Nos intérêts sont inextricablement liés et ce n'est qu'en tenant compte de cette vision globale que nous pourrions aboutir à des accords équilibrés. ●

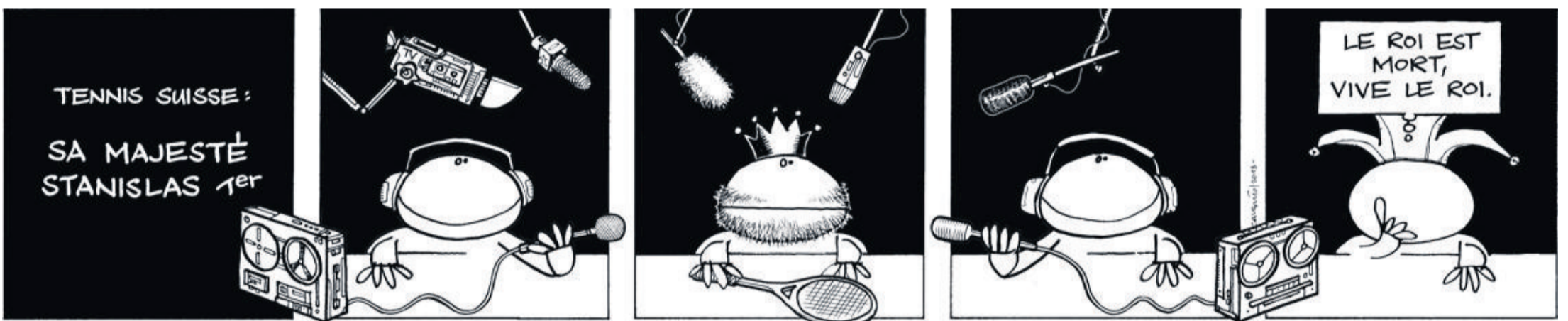
**lecercle.lematin.ch**

Retrouvez les textes des personnalités du Cercle du «Matin Dimanche» et participez au débat.

LA SEMAINE  
VUE PAR RACALBUTO

**racal.lematin.ch**

Pour voir les autres dessins de Racalbutto

LE MAIL  
DE

**PETER  
ROTHENBÜHLER**



### Cher Stan Wawrinka,

C'est un rêve de battre Andy Murray, vous avez mérité tous les superlatifs qu'on vous attribue depuis vendredi, «Superhéros», «Stan the Man», «Iron Stan», «A star is born». Les Américains adorent les vainqueurs, ils savent les fêter, et c'est beau de voir comment vos compatriotes vaudois, qui peinent à admirer ceux qui dépassent, entrent avec trompettes et tambours dans ce chœur de louanges. Bravo! Vous l'avez mérité.

Tout le monde est content pour vous, même la maman de Murray vous a envoyé un SMS de fan: «WoW-wrinka. Je suis très heureuse pour toi». Tous contents, parce que libérés d'une frustration partagée avec vous – toujours bon, jamais au sommet. Tous aussi libérés d'un ennui profond: voir gagner Federer encore et encore, ça devenait insupportable, voir perdre, encore et encore un grand talent comme vous, ça devenait tristounet: vous commenciez à incarner le rôle du loser magnifique.

C'est ce renversement des situations qui nous enchante, ce sursaut de qualité, cette assurance nouvelle, cette soudaine posture de vainqueur de la part de quelqu'un qu'on croyait condamné aux seconds rôles. En écrivant ces lignes je me dis que nous devons profiter de ces quelques heures de bonheur absolu, parce qu'ils ont cette fâcheuse tendance à ne pas durer, le bonheur et le rêve.

**Cordialement,  
Peter Rothenbühler**

PRÊCHER  
LE FAUX

## La cravate de Bachar el-Assad

J'admire la couleur de la cravate de Bachar el-Assad. Son bleu est profond, dense, abyssal. Comme si, au milieu de cet homme assis dans un confortable sofa charbon s'ouvrait une mer poissonneuse, une corne d'abondance maritime, capable de nourrir un peuple pour cent ans au moins.

Pourtant Bachar el-Assad dans *Le Figaro* de mardi dernier, c'est un Moïse inversé, fermant les eaux de la mer Rouge sur les siens, les inondant du sang de sa folle intransigeance. Pourquoi une cravate bleue? Le président syrien doit sans doute disposer de conseillers en image. On peut éventrer des bébés, gazer des familles entières et vivre avec son temps, celui de l'hypercommunication. Il n'y a que les naïfs pour imaginer que la barbarie est antinomique du progrès. Au contraire, elle s'en accommode très bien.

Donc, la couleur de la cravate de Bachar el-Assad a dû être le sujet d'une conversation entre spin doctors et «coach tendance», tous formés à Londres, Milan ou New York. Les mêmes que sur M6. Peut-être que Mme El-Assad, si élégante, si haut perchée sur ses talons, si présente le long des catwalks pa-

risiens, il y a quelques années encore, doit bien avoir un avis sur la question. Pourquoi bleue? Parce que pas vert espoir, jaune cocu, blanc escroc, brun fasciste, noir deuil ou rouge sang? Une couleur froide, ça ne prête pas à sourire certes, ça ne réchauffe pas son homme, mais l'interview paraîtra dans *Le Figaro*, pas sur «Rires et chansons». Et puis, comme cela, Bachar sera «corporate» avec la couleur du bandeau titre du quotidien. Bleu France, en quelque sorte. En souvenir des invitations de Sarkozy au défilé du 14 juillet.

La question des motifs ne s'est même pas posée. Ni carreaux, ni damiers, ni lignes. Un léger surpiquage gris tout au plus. Pour donner du relief, faire croire à la nuance. Plus, ça ne passe pas sur l'écran minuscule des téléphones portables et des tablettes. La définition moindre des médias digitaux a tendance à écraser le contraste. Il n'y a guère plus que Daniel Brélaz pour espérer quoi que ce soit d'une cravate fantaisie. Un imprimé de chat qui rebondit sur la bedaine, ça devient vite un test de Rorschach une fois publié sur la Toile via l'application mobile d'un quotidien. Cela laisse place à l'interprétation du lecteur, ce qui est toujours très dan-

gereux en termes de communication. Quand Brélaz parle de l'arrivée du tram sur la place de l'Europe, à Lausanne, j'ai l'impression que sa cravate représente un enfant écrasé à la sortie de la station de métro du Flon. Quand il loue la taxe poubelle, j'y vois un sac éventré. Moche.

Contrairement au syndic de Lausanne, Bachar fait gaffe à ses fringues. Et pour l'instant, cela lui sauve la mise. Regardez Kadhafi, Saddam Hussein ou Ben Laden: le monde entier voulait voir leur tête sur un piquet. Sapé comme Michel Serrault dans «La Cage aux folles» pour l'un, comme un soldat de plomb un peu fondu pour l'autre ou comme un Maître Jedi, ils étaient faciles à dégommer. Tuez celui qui ne nous ressemble pas, hurlaient les sondages populaires et les parlementaires. Un tortionnaire, ça a un tablier pour s'essuyer les mains pleines de sang, pas un complet PKZ.

Peut-on assassiner un homme qui porte le même costume qu'Ueli Maurer? On se tâte. Imaginez le corps de Bachar traîné derrière une Jeep, lapidé par les rebelles, cogné par les pères et les mères des enfants tués? Et Asma el-Assad en Chanel, veut-on la voir gisant sur le sol



**LIONEL BAIER**  
Cinéaste

d'un palais pillé, la tête ouverte sur le marbre, donnant à voir son cerveau bien fait, nourri de littérature française, d'années de formation à la Deutsche Bank et chez J.P. Morgan? Sommes-nous prêts à assumer cette image en direct à la télévision?

Les Assad sont plus que présentables, ils en jettent. Ils sont l'émanation stylistique du bon goût mondialisé, standardisé. Entre «Desperate Housewives» et «House of Cards». Ils vivent dans le même fuseau culturel que le nôtre. La monstruosité de l'action du président syrien n'est pas rendue visible par sa personne. Mieux, elle la nie. Une cravate bleue roi suffit à faire écran et on ne passe pas la corde au cou d'un homme cravaté. ●